



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la défense

Question au Gouvernement n° 3749

Texte de la question

SOLIDARITÉ MILITAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Jean-François Lamour, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-François Lamour. Monsieur le ministre de la défense, « L'ennemi n'est pas un ennemi de la France, c'est un ennemi de l'Europe. » C'est en ces termes que le Président de la République, trois jours après les attentats de novembre dernier, en a appelé à la solidarité militaire des États de l'Union, avant de s'engager dans une tournée des capitales européennes, dont on se demande bien aujourd'hui à quoi elle a pu servir.

En effet, quatre mois après cette déclaration d'intention, notre pays reste en première ligne au Sahel, dans la lutte contre les groupes armés terroristes.

M. Jacques Myard. Comme toujours !

M. Jean-François Lamour. Trois mille cinq cents soldats français sont ainsi engagés dans la force Barkhane. Je tiens à saluer leur professionnalisme et leur courage, dans des conditions qui mettent à rude épreuve les hommes et les matériels. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Or, sur le terrain, la MINUSMA, la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, peine à remplir sa mission. Elle est aujourd'hui essentiellement concentrée sur sa propre sécurité. Quant à la contribution européenne, je la qualifierai d'anecdotique : un peu de logistique dans le domaine du transport, du ravitaillement et de la formation.

De fait, la France reste en première ligne, seule, pour mener à bien une mission à la fois indispensable et difficile.

La France est seule, alors que les terroristes ont montré leur capacité à frapper en profondeur, comme ils l'ont fait en Côte d'Ivoire dimanche dernier.

La France est seule, alors que l'expansion de Daech en Libye rend encore plus difficile la stabilisation des pays du Sahel.

La France est seule, alors qu'elle doit maintenir, dans le cadre de l'opération Sentinelle, 7 000 soldats sur le territoire national, où, on le sait, elle subit une pression sans précédent des groupes islamistes.

Alors, monsieur le ministre, où sont les promesses du 16 novembre ? Où en est cette solidarité européenne, invoquée solennellement devant le Congrès par le Président de la République ? *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, je vous remercie de votre question, qui me permet de faire le point sur la mise en œuvre de l'invocation du Président de la République à l'article 42.7 du Traité de Lisbonne indiquant la nécessité d'une solidarité européenne en cas d'agression d'un des pays membres.

Avec mes homologues ministres de la défense, nous avons fait le point il y a quelques jours. Les résultats ne sont pas ceux que vous indiquez. Peut-être ne sont-ils pas assez connus. Je vais me permettre de vous les expliquer et de les commenter.

M. Jacques Myard. Bon diplomate !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Commençons par le Levant, l'Irak et la Syrie : depuis l'invocation de l'article 42.7, la Grande-Bretagne et les Néerlandais ont décidé de frapper sur la Syrie, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ils l'ont fait en vertu de cette incitation.

Par ailleurs, toujours en Irak et en Syrie, lorsque le *Charles de Gaulle* a mené sa mission, dont il vient de rentrer, il était accompagné d'une frégate belge, d'une frégate allemande, d'une frégate britannique, ce qui compensait la présence française.

Par ailleurs, les Italiens, les Allemands et les Néerlandais ont décidé de renforcer leurs missions de formation en Irak et en Syrie.

En ce qui concerne le Mali, et la bande sahélo-saharienne, je vous rappelle, mais vous devez le savoir, que l'Allemagne a décidé de diligenter 650 militaires au Mali...

M. Jean-François Lamour. On les attend toujours !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...pour renforcer à la fois la MINUSMA, qui n'est pas en manque, et la mission de l'Union européenne. L'Allemagne est suivie dans cette direction par les Belges, les Roumains, les Danois, les Suédois et les pays baltes.

M. Jacques Myard. C'est l'armée des Troyens !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Ils se sont tous mobilisés...

M. Jean-François Lamour. Non !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...pour faire en sorte que la mission des Nations unies et de l'Union européenne puisse être renforcée dans les jours qui viennent.

Enfin, en Centrafrique, plusieurs candidatures sont en appui de la France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Lamour](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3749

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2016](#)